

DÉLIBÉRATION N°DL20240184 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2024

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 06/12/2024 ; que la liste des délibérations ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 34 présents, 5 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 23h59) ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 23h37) ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abba CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT (à partir de 19h45) ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY

ABSENTS REPRESENTES

M. Daniel FAYOLLE a donné procuration à M. Régis CADEGROS
Mme Béatrice COFFY a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (à compter de 23h59)
M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Paul RIVAT (à compter de 23h37)
Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h45)
Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

SECRETAIRE ELUE POUR LA DUREE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE RÉNOVATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE DU CHATELARD, DANS LE CADRE DU DISPOSITIF "ENVELOPPE COMMUNES URBAINES" AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Mme Aline MOUSEGHIAN expose ce qui suit :

Dans le cadre de son soutien aux communes, le Département a mis en place une enveloppe « Communes urbaines ».

La commune de Saint-Chamond sollicite une subvention pour son projet de rénovation thermique de l'école du Chatelard.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 1 568 450 € hors taxes.

La commune a déjà obtenu deux subventions, une de la part du SIEL (20 000 €) et l'autre de la part de l'État dans la cadre du fonds vert (318 356 €).

Elle sollicite une aide de 225 300 € au Département.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'approuver** le plan de financement indiqué ci-dessous, avec une subvention du Département d'un montant de 225 300 € dans le cadre de l'enveloppe « communes urbaines » mise en place par le Département :

Dépenses	HT	Recettes	
		Etat (Fonds Vert)	318 356 €
		Département	225 300 €
		Autres (SIEL)	20 000 €
		Autofinancement	1 004 794 €
Total	1 568 450 €	Total	1 568 450 €

- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les actes afférents à cette demande de subvention.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 18/12/2024



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le 23/12/2024

ID : 042-214202079-20241217-DL20240184-DE

webdelib

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne